

Les Parcs naturels du Massif-central (IPAMAC)

Vivre ensemble à la campagne Dossier de présentation

Février 2010

Crédit Photo : Jérôme Paillé



>> Sommaire



Page 3

Introduction



Pages 4 & 5

Une 1ère expérience :
Parcs en résidences et
l'accueil de nouveaux
arrivants



Pages 6 & 7

Vivre ensemble à la
campagne



Pages 8 & 9

Le projet artistique
retenu



Page 10

L'équipe de recherche



Annexes

Présentation des Parcs
participant au projet



>> Introduction

L'expérience de « Parcs en Résidences », visant à sensibiliser élus et habitants à l'accueil de nouvelles populations dans le Massif-Central, se poursuit !

« Vivre ensemble à la campagne » est le nouveau projet de coopération inter-territoriale porté par l'association des Parcs naturels du Massif-Central (IPAMAC).

Six Parcs naturels régionaux se lancent aujourd'hui dans l'action : les PNR des Causses du Quercy, Grands Causses, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Monts d'Ardèche et Morvan.

Suite à la diffusion d'un appel à projets lancé en décembre 2009, Camille Plagnet et Jeanne Delafosse, réalisateurs de films documentaires et membres de l'association « Son et Image » ont été choisis pour partir à la découverte de ces territoires et de leurs habitants, à travers des temps de rencontres et d'échanges : six temps de résidences sur six PNR.

L'ensemble de ces résidences donnera lieu à la création d'une œuvre commune, portant sur la notion du vivre ensemble.

L'ensemble de la démarche sera suivi par le Collectif Ville Campagne associé pour l'occasion à une sociologue indépendante, Fanny Herbert, dans un objectif d'observation et de capitalisation.

>> Une première expérience : *Parcs en résidences* et l'accueil de nouveaux arrivants

L'arrivée de nouvelles populations est un enjeu fort pour les Parcs du Massif central. Les territoires ruraux connaissent un attrait certain et pour une partie d'entre eux un renouveau démographique. On observe un « désir de campagne, à la fois refus de la ville, désir d'une autre sociabilité, fidélité à une vieille civilisation, choix d'un petit chez-soi avec jardin, soif d'aventure... » (Jean Viard).

Ce renouveau peut être remis en cause par le déclin progressif de l'accès aux services qui impose de nouveaux modes d'organisation de la vie quotidienne et peut peser sur la qualité de vie. La mobilité des personnes et particulièrement des jeunes actifs étant de plus en plus forte, ces populations nouvelles sont parfois simplement « de passage » sur ces territoires, ce qui peut être mal compris ou perçu par les habitants plus sédentaires qui n'ont peut être pas le même rapport au territoire. C'est pourquoi, au-delà de l'accueil même de ces nouveaux habitants (emploi, logement, services), se pose la question des relations sociales et culturelles.

Quels liens entre les habitants qui arrivent, repartent, restent ou ne sont jamais partis ? Comment favoriser les interrelations sur ces territoires aux populations parfois très isolées ? Comment envisager le rapport à l'autre ? Comment « vivre ensemble » ?

Les Parcs naturels régionaux du Massif Central ont fait le constat de la nécessité de mener des politiques d'accueil actives et dynamiques, reposant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs, avec le souci de développer une « culture de l'accueil » sur ces territoires.

Dans ce contexte, en 2007 – 2008, cinq des PNR du Massif Central ont proposé d'utiliser le média artistique pour questionner et sensibiliser les habitants de leurs territoires à l'« accueil », en s'impliquant dans le projet Parcs en Résidences. Celui-ci s'est traduit par l'accueil en résidence sur les cinq PNR de cinq collectifs d'artistes dans les domaines du spectacle vivant et des arts graphiques donnant lieu à des créations diffusées sur leurs territoires d'intervention.



Cette première expérience a su révéler :

- toute la pertinence et la richesse du média culturel pour traiter les questions liées à l'accueil de nouveaux arrivants : il permet de dépasser les approches techniques et économiques pour toucher à l'ordre du sensible, élément capital quand il s'agit de problématiques étroitement liées aux relations humaines ;
- la coopération inter Parcs comme une échelle pertinente de travail sur ces questions, favorisant les allers-retours entre les spécificités du « local » et la réflexion collective à l'échelle du Massif central ;
- l'importance d'associer les acteurs locaux (habitants, monde associatif, élus,...) en amont du projet pour favoriser l'appropriation de ces problématiques et assurer une continuité au « débat » sur les territoires ;
- la nécessité de laisser le temps aux artistes de s'imprégner des territoires et ainsi de tisser des liens privilégiés avec ses habitants.

Lors des Journées de restitution de Parcs en Résidences dans le PNR des Monts d'Ardèche les 4 et 5 septembre 2008, les partenaires ont exprimé une forte volonté de continuer à travailler en ce sens, en s'appuyant sur l'expérience précédemment menée. Il s'agit donc, au travers de ce nouveau projet, de se questionner sur « comment vivre ensemble à la campagne aujourd'hui ? ». La démarche consiste d'une part à valoriser l'expérience Parcs en Résidences, dans l'idée de la mise en place d'une plateforme commune autour de l'utilisation du média culturel ; et d'autre part, de prolonger ces réflexions en proposant une recherche et une création artistique commune aux partenaires, plaçant l'artiste au cœur du projet et impliquant largement les acteurs locaux.



>> Vivre ensemble à la campagne

Le projet implique 6 Parcs naturels régionaux du Massif Central : Livradois Forez en Région Auvergne, Grands-Causse et Causse du Quercy en Région Midi-Pyrénées, Millevaches en Limousin, en région Limousin, Morvan en région Bourgogne et Monts d'Ardèche en région Rhône-Alpes.

Il se présente en deux volets.

1/ Une plateforme d'accompagnement et de partage d'expériences autour de la médiation culturelle et artistique

Cette plateforme aura pour objectifs :

- > de **sensibiliser** les élus communaux et communautaires à l'intérêt des projets culturels et artistiques dans les politiques d'accueil, d'aménagement et de développement de leurs territoires ;
- > de **faire partager les expériences** autour des thèmes : accueil/médiation culturelle/coopération interterritoriale ;
- > de **proposer** aux techniciens et opérateurs culturels un **cadre méthodologique** pour la mise en œuvre de projets de coopération interterritoriale sur des approches transversales et innovantes : recherche-action, médiation artistique et culturelle.

Ce premier volet se traduira par :

- l'organisation de **voyages d'études** à destination des élus du Massif Central,
- la **réalisation et la diffusion d'une « fiche méthodologique »** reprenant les étapes incontournables d'un projet de médiation culturelle croisé à une coopération interterritoriale.

2/ Favoriser le savoir-vivre ensemble par la résidence et la création artistiques

Le projet prévoit de poursuivre l'expérience Parcs en résidences :

- > en interrogeant les relations entre les habitants d'un même territoire et leurs évolutions ;
- > en favorisant l'interconnaissance et le lien social ;
- > en affirmant la présence d'artistes en résidence ;
- > en impliquant les acteurs locaux (associations, entreprises, élus locaux...) pour que celui-ci vive au-delà de la présence artistique.

Il est ainsi envisagé de :

- > **inviter 5 « groupes locaux »** déjà constitués par territoire : associations, clubs de sport, collectivités, à participer au projet ;
- > **choisir un collectif d'artistes**, appelé à circuler sur l'ensemble des 6 territoires et accueilli en résidence par les territoires et les groupes constitués localement, aux fins de réaliser une œuvre de forme légère en vue d'une large diffusion ;
- > **organiser des ateliers et des temps d'échanges** entre les artistes et les habitants ;
- > proposer des restitutions intermédiaires et **produire une œuvre artistique** commune qui circulera sur l'ensemble des territoires ;
- > inviter les élus, les acteurs locaux de chacun des territoires et les artistes à un **séminaire de restitution du projet** ;
- > **faire appel à un laboratoire de recherche** afin d'observer et d'analyser les effets induits des résidences sur le territoire en vue d'avoir un retour sur expérience pour les Parcs et au-delà. L'analyse sera reprise dans l'édition d'un ouvrage de synthèse, aux côtés des productions artistiques.



Calendrier de réalisation

- > Décembre 2009 : lancement appel à projets aux artistes
- > Février 2010 : sélection du collectif d'artistes, PNR de Millevaches en Limousin
- > 25 février 2010 : Journée de lancement, PNR des Causses du Quercy
- > De mai 2010 à avril 2011 : accueil du collectif en résidence
- > De janvier 2011 à avril 2011 : Restitutions intermédiaires sur chacun des PNR
- > De mai à septembre 2011 : Production de l'œuvre collective
- > 22/23 septembre 2011 : Journées de restitution du projet, PNR des Grands Causses
- > Octobre 2011 : rendu du projet sur chaque PNR.



>> Le projet artistique retenu

Camille Plagnet et Jeanne Delafosse sont auteurs-réalisateurs de documentaires et films de fiction. Ils ont suivi tous les deux des études de réalisation documentaire de création en 2002-2003 à Lussas, en Ardèche.

Depuis cinq ans, ils travaillent avec différents publics (collectifs d'habitants, de demandeurs d'emploi, de jeunes, de détenus) dans le but de **fabriquer collectivement des courts-métrages** : qu'ils soient documentaires ou fictionnels, leurs films prennent toujours leur source dans le réel et se **nourrissent et s'inspirent de rencontres et d'expériences vécues**.

Chacun est l'assistant réalisateur de l'autre et ils mènent en permanence des projets collectifs : depuis 2005, ils ont monté, au sein de **l'association Son et image** dont ils sont membres actifs, le **collectif Cinéma de Quartier** et mettent en place **des ateliers de réalisation documentaire** auprès de différents publics du Val-de-Marne.

Habitant à Paris depuis toujours, **leur désir de vivre à la campagne leur traverse régulièrement l'esprit** et les interroge : quelle vie loin de la ville ? Quelles difficultés rencontre-t-on lorsque l'on s'installe en territoire rural ? Qu'apporte ce nouveau mode de vie ? La problématique du Vivre ensemble à la campagne est donc non seulement **une question qui les intéresse du point de vue social et politique mais également une question personnelle**, qui les touche de près.

Dans le cadre de cette résidence dans les Parcs du Massif-Central, ils souhaitent **réaliser un moyen-métrage entre fiction et documentaire**, tout simplement parce que le cinéma est leur moyen d'expression.

Aller à la rencontre des habitants, mettre en place des ateliers de création, échanger, créer un fonds documentaire : tel sera le début du projet.

La poursuite du projet se basera sur **l'élaboration de séquences** abordant la question du vivre ensemble à la campagne. **Amener les habitants à participer** à cette réalisation en leur proposant de tourner les scènes imaginées permettra de composer un film unique sur cette expérience.

En parallèle du film, **un livre, coulisse du film et objet de réflexion, sera la mémoire concrète de la résidence**. Il permettra de retracer la résidence, comme un carnet de bord dans lequel on pourra trouver les notes des participants, les analyses de l'équipe de recherche, des traces des ateliers, du montage, des photos et croquis réalisés par les artistes ou les participants...

Les Parcs naturels du Massif-Central s'apprêtent à vivre en 2010 et 2011 **une expérience humaine forte !**



Précisions sur l'équipe artistique

> Camille Plagnet

Né à Paris en 1978, Camille Plagnet est réalisateur, producteur et intervenant dans le cadre d'ateliers de réalisation. Il a réalisé notamment **La tumultueuse vie d'un déflaté**, documentaire, et prépare actuellement le tournage de Verneuil-sur-Avre, court-métrage de fiction pour lequel il a reçu le **prix du scénario du Conseil Général de l'Eure**. Il a été concepteur et rédacteur en chef des journaux des Ecrans documentaires et du Cinéma du réel.

> Jeanne Delafosse

Née en 1980, Jeanne Delafosse suit une formation de lettres modernes puis se lance dans le cinéma. Réalisatrice, scénariste et intervenante dans le cadre d'ateliers de réalisation, **elle réalise des films depuis dix ans**, dont dernièrement **Le bruit de l'herbe qui pousse**, moyen-métrage de fiction, et Bazar, documentaire. Elle a également conçu et réalisé en 2008 un livre sur la mémoire de la cité de la Vache noire à Arcueil, commande de l'OPIHLM et de la Mairie d'Arcueil.

> Le reste de l'équipe, collaborateurs artistiques

Alain Fride, acteur d'occasion

Zoltan Hauville, chef opérateur

Maya Rosa, ingénieur du son

Florence Bresson, chef monteuse

Julien Roig, ingénieur du son, monteur son et mixeur

Vincent Micoud, graphiste free-lance

L'association Son et Image

Les participants au projet Vivre ensemble à la campagne sont **membres actifs de l'association Son et Image**.

Cette association organise depuis 1997 le **festival Les Ecrans documentaires à Arcueil**.

Ce festival se caractérise par des compétitions et des parcours d'auteur dans le but de **rendre visible auprès d'un large public le cinéma documentaire contemporain et de patrimoine**, en privilégiant les œuvres qui bousculent notre quotidien et déplacent notre point de vue, des œuvres qui résistent à l'industrie du formatage, gardent leur indépendance et révèlent un véritable travail d'auteur.

Depuis 2005, l'association a élargi son activité et organise des **ateliers de réalisation cinématographique** en direction de plusieurs publics. De nombreux films sont nés de ces aventures dont certains ont été sélectionnés dans des festivals de documentaires (Etat Généraux du Documentaire de Lussas, Traces de vie à Clermont-Ferrand, Filmer à tout prix à Bruxelles, Résistances à Foix, Festival de court-métrage de Vaulx-en-Velin...). Mais au-delà de leur qualité artistique, ces ateliers ont été surtout **une réussite en regard des ambitions pédagogiques et sociales de ce projet**.

Depuis 2008, un atelier permanent a été mis en place : le but est de réaliser collectivement avec des habitants du Val-de-Marne des « actualités démocratiques », courts-métrages documentaires s'emparant du politique au sens large. Le sens de cette initiative collective est de **proposer un contrechamp aux actualités télévisuelles** à travers ces films réalisés par les citoyens eux-mêmes : une fabrique démocratique.



>> L'équipe de recherche



Au-delà de la création des artistes en résidences, le projet est l'occasion de **questionner habitants, élus, acteurs du territoire autour de l'accueil**, du lien social et des mutations psychosociologiques des territoires : pourquoi et comment une action artistique et culturelle peut-elle favoriser une meilleure compréhension de l'autre, un dialogue entre les habitants et différents groupes sociaux ? En quoi ce projet peut-il modifier les mentalités et les représentations ?

Le **Collectif Ville-Campagne**, associé à **une sociologue**, Fanny Herbert, a été choisi pour jouer ce rôle d'observation et de capitalisation.

Le Collectif Ville-Campagne

Le Collectif Ville-Campagne est né de l'envie **de faire se rapprocher deux mouvements** : d'une part la volonté croissante d'individus souhaitant s'installer à la campagne et d'autre part des territoires constatant ou recherchant un apport de population nouvelle. Ainsi, en 1997, 17 structures (associations, collectivités territoriales, médias), impliquées dans l'appui aux porteurs de projets en milieu rural et dans le développement local, ont décidé de mettre en place un lieu de réflexion et d'action autour des migrations ville campagne.

Deux ans plus tard, le Collectif Ville Campagne se structure en association afin de répondre à la demande et aux besoins croissants des « candidats à l'installation », des territoires et des pouvoirs publics.

Les missions du collectif sont de **conseiller et orienter ceux qui souhaitent s'installer à la campagne** afin de les accompagner vers une professionnalisation de leur démarche et faciliter leur parcours ; **soutenir l'émergence et la mise en place de politiques locales d'accueil** et assurer une fonction de centre de ressources ; **sensibiliser et travailler avec les pouvoirs publics sur cette nouvelle forme de migration** qui pose des enjeux essentiels en terme d'aménagement du territoire et de développement local.

L'équipe qui suivra l'ensemble de la démarche

> **Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif Ville Campagne**
Responsable des missions de l'équipe, il impulse et met en œuvre les partenariats et prestations, coordonne et valide le travail des chargés de mission et réalise la mission de conseil et d'accompagnement des territoires. Il s'investit également dans la réalisation des études et l'organisation des événements, en particulier l'Université européenne de l'accueil et la Foire à l'installation en milieu rural. Expert dans le domaine des migrations ville campagne et les politiques d'accueil, il intervient régulièrement dans les colloques et tables rondes.

> **Ninon Bardet, chargée de mission du Collectif Ville Campagne**

Chargée de l'information et de la communication, elle s'occupe de la rédaction de guides méthodologiques, articles et synthèses d'évènements. Elle est également responsable du contenu éditorial du portail de l'installation en milieu rural et participe aux projets qui mobilisent toute l'équipe (événements, études, rencontres). Elle suit également des projets (conventions Fédération des PNR, France Active, France Terre d'Asile) et anime les sessions d'informations « Partir vivre à la campagne ».

> **Fanny Herbert, sociologue indépendante associée au projet**

Formée aux Métiers des arts et de la culture au sein de la faculté d'anthropologie et de sociologie de Lyon Lumière, elle œuvre à la production de projets artistiques (arts plastiques, arts de la rue, cinéma...). Elle se spécialise ensuite sur l'espace public dans le cadre d'un Master 2 (Espace public : architecture, designs, pratiques) à l'école d'architecture de Saint-Étienne et travaille en tant que sociologue dans une équipe pluridisciplinaire (architectes, designers, artistes, géographes) sur des projets d'aménagements urbains.



A photograph showing three people sitting on a grassy field, viewed from behind. They are looking towards a dense forest of green trees under a clear sky. The field has some yellow wildflowers and a wooden fence post is visible. The text is overlaid in yellow on the upper part of the image.

Annexes

Présentation des PNR partenaires du projet

« Vivre ensemble à la campagne »



Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est situé à l'extrême sud-ouest de la Région Rhône-Alpes, en limite des Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, sur la bordure orientale du Massif Central. Il concerne **exclusivement le Département de l'Ardèche**, et les deux bassins versants des rivières Eyrieux et Ardèche dans leur partie haute. A l'ouest, il est délimité par la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée. Seul le secteur des sucs concerne le bassin de la Loire. A l'est, le piémont cévenol marque une rupture franche entre la moyenne montagne cristalline et la plaine sédimentaire du Bas-Vivarais.

Des reliefs marqués par **de fortes dénivellations**, une succession de « serres » élevées et des vallées profondes, un **réseau hydrographique important**, une **végétation dense** et des roches granitiques qui affleurent en permanence donnent leur **aspect sauvage au territoire**. Nombreuses influences climatiques, forte pluviométrie, diversité géologique, différences altitudinales (de l'étage sub-alpin du Mont Mézenc - 1753 mètres - à l'étage méditerranéen des Vans - 170 mètres)... **la géographie du territoire lui procure un intérêt naturel et paysager exceptionnel**. Secteur de moyenne montagne, fortement marqué par la pente et le volcanisme, il s'agit de **l'une des zones rurales les plus fragiles de la Région Rhône-Alpes**.

L'activité agricole (castanéiculture, viticulture, élevages ovin et caprin, maraîchage) demeure importante, complétée par une activité sylvicole en développement ; le secteur industriel est encore bien présent sur des activités anciennes et spécialisées (textile, verre, bijoux,...) ; le secteur de l'agroalimentaire est bien implanté dans les vallées (eaux minérales, viande et salaisonnerie, produits laitiers et fromagers, transformation de fruits, ...) et présente des potentialités de développement ; l'activité du bâtiment et de la construction est une activité traditionnelle et spécifique du territoire, avec de nombreuses TPE possédant des savoir-faire dans la rénovation traditionnelle, l'utilisation de matériaux locaux, mais certaines ont des difficultés de transmission ; **l'activité touristique est en plein essor**, notamment autour des sports de pleine nature et de la découverte des patrimoines ; de nombreux artisans d'art sont également présents. En revanche l'économie souffre d'un manque de services aux entreprises, de même qu'un déficit de commerces et d'artisanat de proximité dans certaines zones, dont certains services essentiels à la population.

Le territoire du Parc des Monts d'Ardèche est une **zone de « transition » entre la vallée du Rhône et le Massif Central** qui a de tous temps été un territoire de passage et d'échanges. Les anciennes voies romaines, routes, chemins de transhumance, voies ferrées désaffectées et rivières qui la traversent témoignent de ce positionnement stratégique et de cette ouverture vers l'extérieur.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 1 800 km² couvrant 132 communes et concernant 56 000 habitants.

L'Ardèche bénéficie d'une **image de marque et d'une attractivité importante**, non seulement pour les touristes mais également pour les créateurs d'activités et **les candidats à l'installation en milieu rural**. Cependant, dans ce contexte, et bien que bénéficiant d'un environnement et d'un patrimoine exceptionnel, le territoire des Monts d'Ardèche **souffre de son éloignement des grands flux de circulation économiques, industriels et touristiques**.

Le potentiel du territoire en matière de ressources patrimoniales est en grande partie lié aux activités humaines. Or celles-ci sont devenues insuffisantes pour permettre de continuer à entretenir et faire vivre ce patrimoine. Il en résulte également une détérioration des services et donc de la qualité de vie. Pour **reconquérir des conditions de vie et de services satisfaisants, il est devenu nécessaire d'accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités** liées au patrimoine et aux ressources locales.





Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Créé le 1er octobre 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy est situé au nord de la région Midi-Pyrénées, **dans le département du Lot**. Il réunit 97 communes et couvre une superficie de 175 717 hectares. Plus de 27 000 habitants vivent sur son territoire.

Paradis des randonneurs, des spéléologues et de nombreux autres sports de pleine nature, le territoire des Causses du Quercy recèle des **paysages façonnés par un lien millénaire et permanent entre la pierre et l'eau**. Aux plateaux calcaires peu élevés, sur lesquels s'étendent des pelouses sèches (milieu emblématique des Causses du Quercy), succèdent des collines boisées, des vallées sans rivière, des falaises, des canyons... tandis que, presque invisible en surface, l'eau circule en profondeur, dans un immense réseau de galeries souterraines.

Le patrimoine archéologique, historique, architectural et culturel du territoire des Causses du Quercy est **particulièrement riche** : grottes ornées, dolmens et menhirs, ensembles médiévaux, **organisation typique des villages et architecture vernaculaire dans laquelle la pierre sèche est omniprésente**, une identité culturelle fondée sur une organisation sociale rurale traditionnelle fortement marquée par l'activité pastorale, la langue d'oc et la culture occitane.

Ce territoire connaît ces dernières années **une évolution démographique favorable**. Cette croissance est due à un apport de population venant d'autres départements. Depuis une quinzaine d'années, **la population du PNR des Causses du Quercy croît plus vite que celle du département du Lot ou de la Région Midi-Pyrénées**. La densité de population reste malgré tout très faible, de l'ordre de 16 habitants au km², soit le territoire le plus faiblement peuplé du département.

L'activité agricole et pastorale reste le fondement de l'économie. L'élevage est un élément central de la culture locale et de l'identité des Causses. Son poids économique réside dans **la spécialisation sur certaines productions typiques très structurées**, comme la filière ovine et **le fromage Rocamadour**.

Les secteurs économiques qui se sont développés sur le territoire sont ceux de la construction et des services, alors que l'industrie et le commerce sont en stagnation. **Le tourisme représente un secteur d'activité important**. Les sites de Rocamadour, Padirac, Saint-Cirq-Lapopie, la vallée du Lot et le Pech-Merle concentrent la majorité de la fréquentation et servent de points d'entrée sur le territoire.

Le maintien et le développement des activités économiques et de l'emploi constituent pour les habitants, les élus locaux et les partenaires **un enjeu prioritaire du territoire**.





Parc Naturel Régional du Morvan

Le Morvan est un massif naturel d'environ 2500 km², situé **au cœur de la région Bourgogne**, qui cumule de nombreux handicaps

Malgré son homogénéité physique, **c'est un territoire « éclaté »** sur des bassins de vie périphériques et morcelé administrativement par quatre départements et quatre Pays. Cette situation est accentuée par des infrastructures de transport peu adaptées et un éloignement des centres urbains et administratifs. **Ces caractéristiques fragilisent un secteur culturel qui repose en grande partie sur les acteurs associatifs.** Ceux-ci font face à une conjoncture difficile qui se traduit par un manque de moyens, une perte de vitesse du bénévolat et une professionnalisation difficile. L'hétérogénéité des acteurs induit également des stratégies souvent trop individuelles.

Parallèlement à ces handicaps, **le massif possède de réels potentiels pouvant avoir des effets de leviers pour le développement culturel.**

C'est un territoire **préservé, caractérisé par la richesse de son patrimoine environnemental, bâti et culturel.** Les hauts lieux de l'histoire et de la culture que sont Bibracte et Vézelay en sont les représentants emblématiques. Ce patrimoine, couplé à la situation du massif, a permis **un développement important de l'activité touristique.**

Malgré le morcellement déjà ancien du territoire, l'originalité du massif est d'avoir **préservé une identité forte et reconnue.** La vivacité de cette identité morvandelle se traduit notamment par la prégnance du patrimoine oral et une pratique importante des musiques traditionnelles. D'autre part, **des flux de nouveaux arrivants se sont rapidement installés sur le massif.** La présence de ces nouveaux venus, souvent originaires des Pays-Bas, d'Angleterre ou de grandes métropoles **entraîne une mutation sociale, véritable défi pour le territoire.**





Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Situé sur les contreforts du Massif Central, point d'union entre deux bassins versants (Adour-Garonne, Loire-Bretagne), le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin occupe les hautes terres de la Montagne Limousine, entre 500 et 1000 mètres d'altitude. **Les plateaux alternent avec des vallées accessibles, mais peu habitées.**

Le PNR de Millevaches regroupe 113 communes sur les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, soit une superficie de 3 142 km² pour 38 681 habitants.

Les paysages caractéristiques alternant **tourbières et zones humides, forêts résineuses et feuillues, prés et landes**, constituent un enjeu fort en matière de gestion de l'espace et d'équilibre agriculture-forêt. Cette diversité des paysages alliée à la qualité des ressources (eau, air, milieux naturels), et la nécessité de préserver cette qualité de l'environnement, exemplaire en termes de développement durable sont à l'origine de la création du PNR.

Le territoire ne compte **aucune ville de taille importante**. Le maillage lâche d'exploitations agricoles isolées, hérité de l'économie traditionnelle, influe encore aujourd'hui l'organisation territoriale et le fonctionnement des relations sociales. Pour la plupart des communes, plus de 90% de la population se répartit dans les hameaux ou maisons isolées.

Le territoire de Millevaches demeure **un espace d'émigration pour les jeunes**, mais est aussi depuis au moins deux décennies **une terre d'accueil de nouveaux habitants, à la recherche d'un « nouveau » mode de vie à la campagne.**

Si le tissu humain est peu dense, il n'en est pas moins dynamique, au contraire ! Le territoire accueille **un nombre croissant d'initiatives associatives, plus particulièrement dans le domaine de l'action culturelle et de l'économie sociale et solidaire.**

Ce qui hier, pouvait apparaître comme des obstacles au développement local (la grande étendue du territoire ou sa faible densité de population), **peut se transformer en atouts**, à condition que soit développé un nouveau mode de vie à partir de l'organisation existante du territoire en villages, de l'exploitation des ressources locales et des savoir-faire traditionnels, du travail en réseau et des initiatives locales...

L'enjeu majeur pour le territoire de Millevaches **est de réussir son positionnement original comme terre d'accueil d'actifs dans une zone rurale en voie de reprise de vitalité.**



Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Situé aux portes de Lyon, non loin de Vichy et du Puy en Velay, le Livradois-Forez **est en Auvergne l'un des plus grands Parcs naturels régionaux de France**. Il est situé sur les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

Sur cette terre d'agriculture et de forêt, les hommes ont su tirer parti **de l'abondance de l'énergie fournie par les rivières**, pour développer **des activités artisanales et manufacturières** autour de savoir-faire qui ont fait la réputation de la région et qui continuent de l'honorer dans le monde entier.

Voué au couteau dès le XIV^{ème} siècle, le bassin thiernois fabrique 70% des objets tranchants produits en France et dans le Pays d'Ambert, **les héritiers des fabricants de tresses et de lacets du XIX^{ème} siècle** sont maintenant leaders mondiaux en gaines ou câbles électriques, sandow, cordages d'alpinisme.

Au-delà des images touristiques et pittoresques que peuvent susciter ces régions, certaines regroupent **des initiatives originales pour permettre aux habitants d'avoir accès aux mêmes services culturels que les citadins**.

L'ouverture à la culture sous toutes ses formes est **une préoccupation de tous les instants en Livradois-Forez**, hors des grands centres urbains. Dès sa création, le Parc a favorisé l'amélioration et le développement de l'offre culturelle, considérant qu'il s'agissait d'un facteur essentiel pour l'attractivité du Livradois-Forez.





Parc Naturel Régional des Grands Causses

Le Parc naturel régional des Grands Causses, créé en 1995, s'étend sur 97 communes, au nord-est de la Région Midi-Pyrénées et au sud du département de l'Aveyron. D'une superficie de 327 070 ha, **il est un des Parcs les plus grands de France**. Avec ses voisins, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (à l'est) et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (au sud), le Parc naturel régional des Grands Causses **contribue à l'organisation de l'un des plus grands espaces naturels d'Europe, au sud du Massif central**. Il regroupe 66 000 habitants.

La richesse de ses patrimoines architecturaux et paysagers est le reflet d'une mosaïque d'entités géographiques :

> **Les Causses, Grands Causses ou Causses majeurs**, sont au nombre de quatre : le Méjean, le Noir, le Larzac et le Sauveterre. Seuls les trois derniers concernent le Parc naturel régional des Grands Causses, le Méjean étant situé en Lozère, dans le Parc national des Cévennes. D'une altitude de 700 à 1250 mètres, **ces vastes plateaux dénudés offrent une succession de perspectives et de sites admirables**. Ils sont constitués de couches de calcaire déposées par la mer jurassique. Ils ont ensuite été fortement soulevés il y a quelques millions d'années. Ces grands massifs fracturés, fissurés, troués, vont laisser pénétrer l'eau de pluie qui va user, ronger et dissoudre la roche.

> **Les Avant-Causses** se sont creusés au pied des Grands Causses, jusqu'aux marnes grises. Ces terrains, constitués de couches alternées de marnes grises et de calcaire sont plus anciens que les Causses. **Ils offrent un paysage de collines et de plateaux moins élevés**, ravinés et traversés par des vallées plus amples et moins profondes.

> **Les Rougiers** forment l'un des plus importants bassins permien de France **qui remonte à la fin de l'ère primaire et au début de l'ère secondaire**.

Profondément marqués par l'érosion, ces terrains s'étendent ici entre Avant-Causses et forêts. **Ils offrent des paysages aux couleurs contrastées**, entre le rouge de la terre et le vert et jaune des cultures et des prairies. **C'est une grande richesse en oxyde de fer qui est à l'origine de ces couleurs chatoyantes**. L'habitat lui-même, tout de rouge bâti, se confond à ce paysage typique.

> **Les Monts** sont tous situés en périphérie du territoire du Parc, les différents monts du territoire présentent des spécificités communes. D'une altitude moyenne de 900 mètres, avec des sommets culminant à plus de 1000 mètres, ils présentent des conditions climatiques et physiques difficiles. **Les fortes pentes ont favorisé le développement de la forêt**. Les routes qui sillonnent les Monts offrent de nombreux panoramas sur les Causses.

Le paysage caussenard a été façonné de longue date par la présence dominante **d'un agro-pastoralisme basé sur l'élevage de la brebis laitière**. La suprématie de la brebis s'est imposée avec **la reconnaissance de l'AOC et la mise en place d'une interprofession regroupant producteurs de lait et producteurs de Roquefort au sein du rayon de Roquefort**. Le berger était le personnage emblématique de ces paysages, il est l'auteur du petit patrimoine bâti qui ponctue le territoire.

Soumis aux influences climatiques continentale, méditerranéenne et montagnarde, **le territoire est d'une grande richesse faunistique et floristique** : les 124 espèces d'oiseaux nicheurs et les plantes endémiques attirent chaque année de plus en plus d'amateurs éclairés.

Par ses paysages ouverts aux limites de l'imagination, le Parc naturel régional des Grands Causses **laisse parler la nature**. D'ailleurs si le Viaduc de Millau a vu le jour c'est bien pour relever le défi de ces paysages grandioses.





INFOS PRATIQUES

Siège IPAMAC
Moulin de Virieu - 2 Rue Benay
42410 Pélussin
Tél. 04 74 59 71 70 – Fax 04 74 59 72 32

CONTACT PRESSE

Agence Qui Plus Est : 38 avenue Julien
63000 Clermont-Ferrand
Karine Labarre : 04 73 74 62 35
Mail : karine.labarre@quipluslest.com